

## Montréal et les régions Le cinéma s'arrête-t-il aux frontières de l'île?

Marcel Jean

Numéro 39-40, automne 1988

Montréal cinéma

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/22238ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jean, M. (1988). Montréal et les régions : le cinéma s'arrête-t-il aux frontières de l'île? *24 images*, (39-40), 84–84.

# MONTREAL ET LES REGIONS

## LE CINEMA S'ARRÊTE-T-IL AUX FRONTIÈRES DE L'ÎLE ?

par Marcel Jean

L'évolution récente de l'industrie cinématographique au Québec, tant du côté de la production que de celui de l'exploitation laisse croire que, de plus en plus, Montréal sera le lieu de concentration des activités cinématographiques.

En effet, si les premiers cinéastes québécois, les Maurice Proulx, Albert Tessier et Louis-Roger Lafleur, travaillaient en région (respectivement dans la Beauce, en Mauricie et en Abitibi), c'était à l'époque où le documentaire était seul maître au Québec. Aujourd'hui, avec l'industrialisation du cinéma québécois et le parti pris favorable au long métrage de fiction décidé par les institutions il y a quelques années, ceux qui vivent du cinéma hors de Montréal sont de plus en plus rares.

Dans les années 70, le cinéma régional a connu une poussée qui allait de pair avec la montée du nationalisme. Plusieurs films sont apparus (*L'hiver bleu* d'André Blanchard, *Comme des chiens en pacage* de Richard Desjardins et Robert Monderie, *Deux pouces en haut de la carte* de Daniel Le Saunier et Jacques Augustin), pour la plupart des documentaires réalisés de manière artisanale, laissant espérer l'apparition d'un cinéma produit dans les régions, par les gens des régions et pour les gens des régions. Mais la chute du nationalisme, à la suite du référendum, de même que la volonté des institutions de privilégier un cinéma de fiction de type industriel, ont causé la perte de ce cinéma. Avec le résultat que le cinéma des années 80 est résolument montréalais. Non pas que les régions soient absentes des écrans — il y a eu *Équinoxe* d'Arthur Lamothe, *Qui a tiré sur nos histoires d'amour* de Louise Carré, *Les fous de Bassan* de Yves Simoneau, *Le dernier bavre* de Denise Benoît, *La grenouille et la baleine* de Jean-Claude Lord, etc. — mais toute l'infrastructure de production se trouve à Montréal. Les institutions y ont leurs bureaux, les producteurs aussi, tandis que les cinéastes et les techniciens vivent à Montréal. Et les techniciens, comme les acteurs, touchent une prime d'éloignement quand ils travaillent à l'extérieur de la région montréalaise. On ne peut donc pas espérer que le cinéma québécois soit à l'image des réalités régionales.

Du côté de l'exploitation, la situation n'est guère plus encourageante pour ceux qui vivent à l'extérieur du Grand Montréal. Depuis le début des années 80, l'avènement de la vidéo et de la télévision payante a considérablement affecté le nombre de salles de cinéma au Québec. Si, à Montréal, ce sont les salles de répertoire (l'Outremont, le Cinéma V), les grandes salles (l'Élysée), les cinémas porno (le Beaver, le Papineau) et les cinémas de quartier (le Monkland) qui ont été contraints de fermer leurs portes, dans les villes situées en région, c'est souvent la seule salle de cinéma qui n'a pu résister aux assauts du magnétoscope et du câble. Selon des chiffres divulgués par l'Institut québécois du cinéma, l'évolution du parc de salles commerciales, au Québec, place les régions dans une situation dramatique. En 1976, Montréal comptait 135 établissements cinématographiques totalisant 163 écrans. À la même époque, le reste du Québec comptait 176 établissements, pour un total

de 188 écrans. Douze ans plus tard, soit en 1988, la vogue des complexes multi-salles, la vidéo et la télévision payante ont considérablement modifié la situation. En effet, Montréal ne compte plus que 67 établissements cinématographiques (soit 68 de moins qu'en 1976), mais le nombre d'écrans est demeuré sensiblement le même à 164 (contre 163 douze ans plus tôt). En ce qui concerne les régions, le nombre d'établissements a chuté à 55 (121 de moins qu'en 1976), et le nombre d'écrans a, contrairement à ce qui s'est passé à Montréal, suivi la même tendance puisqu'il n'en reste plus que 93 (soit une perte nette de 95 écrans).

Les régions du Bas Saint-Laurent (23 écrans en 1976 contre 6 en 1988), du Saguenay Lac Saint-Jean (22 écrans en 1976 contre 7 en 1988) et de la Côte-Nord (7 écrans en 1976 contre 4 en 1988) sont les plus touchées par cette baisse. Autres statistiques intéressantes: en 1974, 186 villes étaient desservies par une salle de cinéma commerciale. En 1988, on n'en compte plus que 65. Du côté des cinémas parallèles (salles non commerciales, ciné-clubs, etc.), la situation n'est guère plus encourageante. En 1980, on comptait 92 salles parallèles (14 à Montréal, 78 dans le reste du Québec). Or, d'après une enquête publiée par l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) en mai 1987 et mise à jour en septembre de la même année, il ne restait plus que 40 salles (6 à Montréal, 34 dans le reste du Québec), à l'automne 1987. Ce qui veut dire que pendant que Montréal perdait 8 salles parallèles, le reste du Québec en perdait 44. Si la tendance observée est ici la même entre Montréal et les régions, les conséquences de la disparition des cinémas parallèles demeurent beaucoup plus graves dans les régions, là où les cinémas commerciaux ont eux aussi connu une baisse considérable.

Fait intéressant, c'est au Saguenay Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent, là où les salles commerciales se portent le plus mal, que les cinémas parallèles sont les plus présents. Quant à la Côte-Nord, la situation est l'une des pires au Québec avec la disparition des salles parallèles de Mingan, Sept-Îles, Port-Cartier et Forestville.

Seul point positif, l'ACPQ signale une hausse du nombre des événements cinématographiques (festivals, semaines thématiques, etc.) depuis le début des années 80. Voilà donc une autre preuve que, dans la tourmente actuelle, il est plus facile d'obtenir des appuis (de la part des institutions, des commanditaires privés et du public) pour organiser un événement médiatisé que pour opérer une salle sur une base quotidienne.

Au printemps dernier, le ministre des Affaires culturelles, à la suite de pressions originant de propriétaires de salles, formait un comité d'études chargé de rédiger un rapport sur la situation des salles commerciales au Québec. Ce rapport doit être déposé à l'automne. En fait, la question à se poser devant l'état actuel des choses est simple: est-il trop tard pour sauver le cinéma en région? ●